

Timbre-poste ordinaire suisse utilisé comme timbre-taxe en 1898 et en 1901

Fabien BARNIER

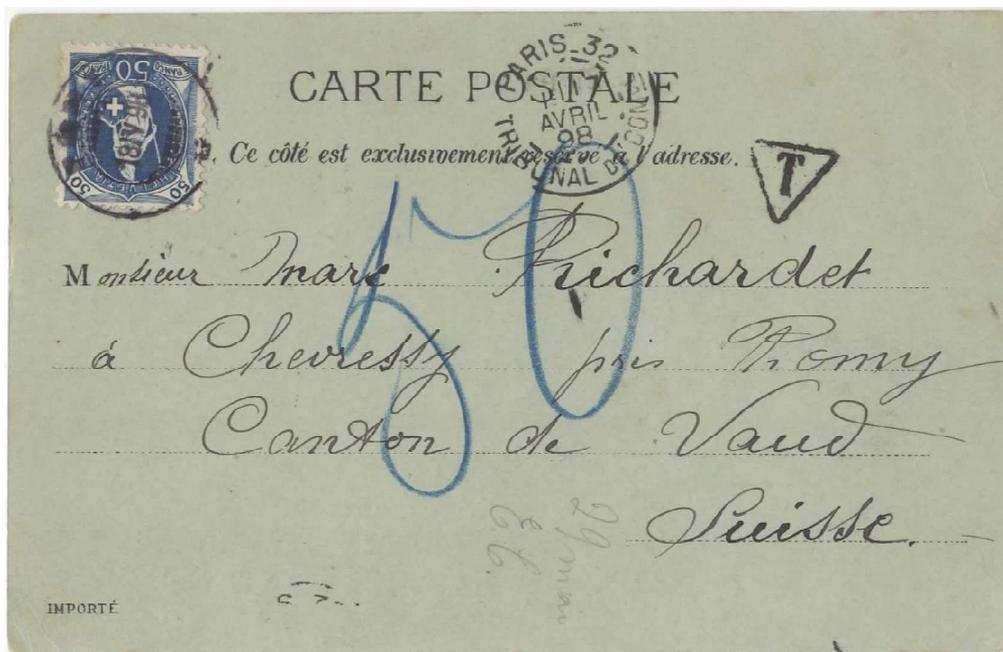
" PIÈCE DU MOIS " DU 6 SEPTEMBRE 2025

Les premiers timbres-taxe sont émis en Suisse en 1878 et la dernière série au type chiffre, croix et nom du pays en 1938 avec validité jusqu'au 31 décembre 1956.

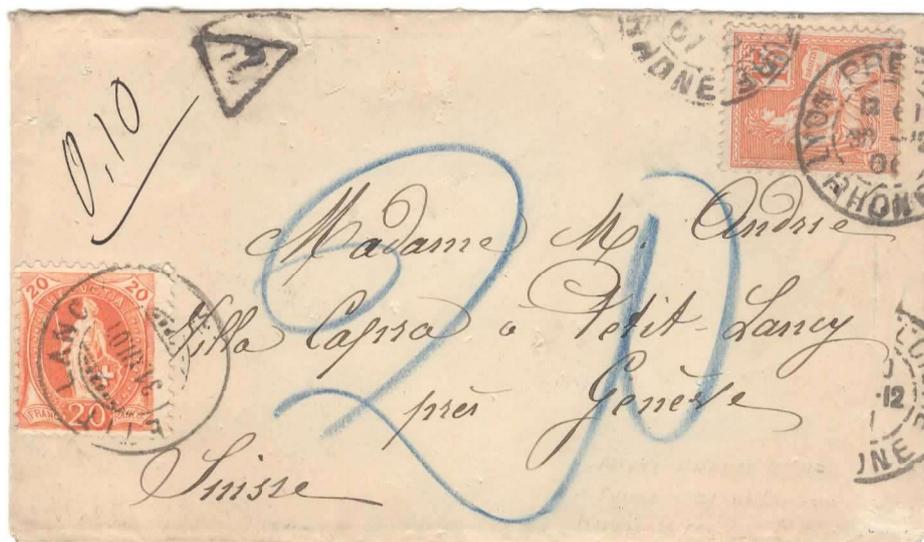
Afin de prévoir cette fin d'utilisation des timbres-taxe, la poste suisse permet à partir du 1er janvier 1954 l'utilisation des timbres-poste ordinaires oblitérés par le timbre T (Taxe). Devant la simplicité de cette façon de matérialiser la taxe à demander au destinataire, celle-ci est définitivement adoptée par la poste suisse.

Dans certaines situations particulières (en général pour de petits bureaux et pas manque de certaines valeurs de timbres-taxe) des timbres-poste ordinaires ont pu être utilisés comme timbres-taxe et plusieurs exemples sont connus avec les émissions Fils de Tell, Buste de Tell, Helvétie à l'Épée, types Paysages et même avec des empreintes de machine à affranchir...

L'utilisation de timbres-poste au type Helvétie debout comme timbres-taxe est tout à fait exceptionnelle et nous présentons deux exemples sur une carte postale non affranchie et une lettre insuffisamment affranchie.



Carte postale non affranchie postée à Paris le 17 avril 1898 et taxée comme lettre non affranchie à Pomy (canton de Vaud) le 18 avril 1898 à 50 c.



Enveloppe du 1er échelon de poids expédiée de Lyon le 30 décembre 1901 à Petit Lancy (canton de Genève) le 31 décembre 1901 où elle est taxée au double de l'insuffisance ($25 - 15 \times 2 = 20$ c).